

PROCÈS-VERBAL DE MISE A TEMPÉRATURE

RETANOL[®] XTREME/XTREME PRO
Maturité de pose en 3 – 7 jours

Procès-verbal par fax à : +49 7150 20679-200



<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maître d'ouvrage	Réalisation/tranche de travaux
<input type="text"/>	L'ABAISSEMENT NOCTURNE DOIT ÊTRE DÉACTIVÉ !
Bâtiment/étage/logement	

Maturité de pose en 3 – 7 jours CONSIGNE

RÉEL

Phases de chauffage	Température de départ	Date	Heure	Température de départ	Contrôleur
À partir du 2ème jour après mise en œuvre	+25 °C				
À partir du 3ème jour après mise en œuvre	max. +55 °C				
À partir du 4ème jour après mise en œuvre	max. +55 °C				
À partir du 5ème jour après mise en œuvre	+25 °C				

Attention : Abaisser la température de la chape à env. +20 à +25 °C avant la pose du revêtement et respecter la température de chape recommandée par le poseur de revêtement. * Aucun travail d'enduisage ne doit être effectué durant la phase de chauffage et la surface de chape ne doit pas être recouverte.

*Il convient parallèlement de respecter les « températures maximales » recommandées par les fabricants de revêtements et de produits de pose.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fin de la mise en température/Date	Date
Les locaux ont-ils été ventilés durant la mise en température conformément aux prescriptions de l'applicateur de chape ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="text"/>
	Date/nom/signature
La surface était-elle libre de matériaux de construction et d'autres recouvrements ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="text"/>
	Date/nom/signature

VDésignation complète et adresse de l'entreprise de chauffage spécialisée